La catastrophe de Landrecies

MORT DU POSTIER MAGNE

C'est avec une douloureuse émotion que nous avons appris une triste nouvelle, qui ajoute un nouveau nom à la liste des martyrs du travail.

En relatant les touchantes et solennelles obsèques que la Ville de Maubeuge et sa grande famille postale firent mercredi, à Albert Gorez tué dans le pénible accident de Landrecies, nous donnions des nouvelles des blessés hospitalisés à Maubeuge et nous disions que si l'état de trois d'entr'eux était aussi satisfaisant que possible, on concevait des craintes sérieuses sur la santé de M. Magne, contrôleur, dont les lésions internes intéressaient des organes essentiels.

L'état du blessé empirait à vue d'œil. Une péritonite s'était déclarée et malgré les soins les plus empressés, M. Magne, après un long moment de délire, pendant lequel il ne cessa d'avoir à l'esprit l'affreuse vision de l'accident, rendait le dernier soupir mercredi soir, vers 10 h. 30, au milieu des pleurs de sa famille qui, dès la nouvelle de l'accident, était accourue à son chevet.

Ce nouveau deuil, dès qu'il fut connu dans les milieux postaux, a causé la plus profonde émotion et de tous côtés des témoignages de sympathie sont parvenus à la veuve éplorée.

M. Marie-Jean-Baptiste Magne était né le 21 janvier 1872, à Serverat (Lozère). Il exerçait dans la brigade ambulante, et fortement atteinte à Landrecies, les fonctions de contrôleur et desservait la ligne du Nord depuis 25 ans. Il habitait Paris, rue de Clignancourt.

La levée du corps aura lieu vendredi matin, à l'Hospice de Maubeuge.

La dépouille de M. Magne sera dirigée immédiatement sur Paris. Le corps sera ensuite transporté au pays natal de M. Magne, à Serveret, où l'inhumation définitive aura lieu mardi prochain, à 11 heures du matin.

Le « Réveil du Nord » se permet d'adresser à la famille si cruellement éprouvée, ses condoléances émues.

⁂

Un accident matériel a fait supprimer hier dans nos dernières éditions, une partie du compte-rendu des funérailles de Gorez.

Nous tenons à rétablir, comme il convient, le passage relatif aux discours prononcés :

« Au cimetière des discours furent prononcés par M. Baque, au nom du Ministre des P. T. T. : M. Perrin, au nom du personnel ambulant de la ligne du Nord ; M. Godefroy, sous-préfet, au nom du Préfet ; M. Delhancourt, inspecteur, au nom du directeur régional des P. T. T. : discours dans lesquels furent exaltés dans les termes les plus émouvants, les qualités professionnelles, familiales et les profonds sentiments de camaraderie et de solidarité qui caractérisaient Albert Gorez, mort au devoir. Tous se firent un devoir d'apporter à sa veuve, à ses enfants et à ses parents leurs condoléances les plus émues et les plus profondes.

« Puis, M. Collet, au nom des ambulants, dit, dans un discours très remarqué, la stupeur de tous les postiers en apprenant la nouvelle de l'accident qui ajoutait encore plusieurs noms au martyrologe des ambulants, morts au travail. Il rappelle avec énergie aux Pouvoirs publics leur devoir qui est d'assurer dans la plus large mesure la sécurité de tous les travailleurs et de laisser à chacun la responsabilité qui lui incombe pour qu'on ne puisse pas, une fois de plus, invoquer le mot « Fatalité ».

« Cette thèse est reprise par M. Baylot, secrétaire du Syndicat qui ajoute que le sacrifice d'Albert Gorez n'aura pas été inutile si sa mort est pour ses camarades une cause d'une sécurité nouvelle et d'un travail plus facile.

« Tous deux apportent à la veuve et aux enfants d'Albert Gorez, l'aide entière de la grande famille postale et la part très grande que tous les postiers ont prise dans leur douleur ».

Un soi-disant attentat

L'Italien trouvé blessé s'était frappé lui-même

Les journaux annonçaient dimanche, qu'un italien avait été poignardé dans le train tamponné à Landrecies, puis jeté par la portière à Leval, près d'Aulnoye.

Le blessé Tosarelli Giovanni, âgé de 25 ans, déclarait avoir été frappé de douze coups de couteau par des individus dont il ignorait l'identité et avoir ensuite été jeté par la portière.

M. Eugène Droiton, commissaire de la brigade mobile de Lille, s'était rendu sur les lieux pour s'efforcer de faire la lumière sur le drame. Il a réussi sa mission mais l'affaire ne va pas se terminer, comme on pouvait le penser, par l'arrestation des coupables, mais bien par l'arrestation de Giovanni Tosarelli, sous l'inculpation d'outrages à la magistrature.

L'italien, aux divers interrogatoires qu'il avait subis à l'hôpital d'Avesnes où il était soigné, répondait invariablement la même chose : j'ai été attaqué puis jeté sur la voie.

Il en était ainsi lorsque M. Droiton prit l'affaire en mains. Au cours d'une instruction serrée menée par le commissaire de la mobile, Giovanni, pressé de questions, avoua qu'il s'était lui-même jeté par la portière à proximité de Leval et que les coups de couteau constatés sur ses vêtements, avaient été faits par lui-même.

M. Droito se fit alors préciser le « fameux attentat » qui peut se résumer ainsi :

LA GRANDE FRAYEUR DU CHASTE ITALIEN

L'Italien qui venait de purger trois mois de prison à Loos, pour infraction à un arrêté d'expulsion, en date du 7 octobre 1924, s'était rendu à Paris, au lieu de quitter le territoire. Au commissariat de police, de la Bastille où il fut identifié, on lui avait accordé jusqu'au 16 juin pour partir de France.

Après avoir, avec le pécule de 160 fr. qu'il avait eu sortant de prison, acheté quelques vêtements, Tosarelli s'en fut prendre le train à la gare du Nord à 9 h. 55 avec l'intention de descendre à Jeumont et d'aller ensuite à Mons (Belgique) où il a des connaissances. Dans son wagon se trouvaient deux jeunes filles et un individu vêtu de noir qui paraissait, dit-il, être le chevalier servant des 1. e.. Ces dernières agacèrent l'italien si bien qu'il descendit à Saint-Quentin pour avertir la police. Comme on le calmait, en lui disant qu'il n'avait rien à craindre, il reprit sa place dans le convoi et lia conversation avec un sicilien qui allait en Belgique, ce pendant que les deux « dames » redevenaient avec lui très entreprenantes. A un certain moment, l'individu habillé de noir qui accompagnait les galantes personnes, se leva, parut-il, et se dirigea sur l'italien en lui montrant le poing.

Pris de peur, Giovanni sauta du train qui marchait lentement en raison de la voie nouvelle empruntée par suite de la catastrophe de Landrecies et il dégringola sur le ballast approchant Aulnoye.

Quant aux douze coups de couteau, Giovanni, ainsi que nous le disons plus haut, s'était tailladé le reste pour faire croire à un attentat.

Grâce à la perspicacité de M. Droiton, commissaire de la mobile, cette affaire, jugée si grave au début, est maintenant ramenée à ses justes proportions.

Notre italien soigne ses contusions à l'hôpital d'Avesnes, d'où il en sortira pour répondre devant la Justice du délit d'outrages à la magistrature.

L'assassinat d'un cultivateur au Louvion

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Nous avons relaté en son temps l'assassinat, au hameau « Le Louvion », près de Bavay, de M. Jean-Baptiste Picry, cultivateur, qui fut frappé à coups de « poing américain ». Nos lecteurs se souviennent également de l'arrestation de deux coupables, Loiseau et René De Wilde, le premier à Louvroil, et le second au moment où il rentrait de Belgique en France.

Tout récemment, nous annoncions que les agents de la police mobile avaient fait mettre en état d'arrestation Gaston Meunier, 35 ans, peintre à Sous-le-Bois ; Georges Raquin, 23 ans, ouvrier de garage ; Marcel Servais, 21 ans, dit « l'Américain » ; Abel Daslot, 23 ans, et l'amie de René De Wilde, Andrée Plaisant.

Un des membres de la bande, le nommé Roger Reitter, dit le « Parisien » ou encore « Dudule », né le 15 août 1904 à Puteaux, journalier, avait passé la frontière et s'était réfugié en territoire belge.

M. Eugène Droiton, commissaire de police mobile, attaché à la brigade régionale de Lille, qui avait mené l'affaire, avait de fortes raisons de penser que Reitter, dit « Dudule » était un des principaux auteurs du crime commis à Bavay, sans compter les autres faits qui pouvaient être mis à sa charge.

Le commissaire de la mobile parvint à recueillir des indications précises, mardi dans la soirée et se mit en rapport immédiatement avec M. Delrivière, officier de police judiciaire belge, attaché principalement au parquet de Mons. Les renseignements fournis si utilement par M. Droiton permirent alors à son collègue de Belgique de filer vivement en automobile à Charleroi où Reitter, qui s'y croyait bien en sûreté, fut appréhendé mercredi matin.

L'arrestation de Reitter met un terme aux agissements d'une bande véritablement organisée, dont certains membres avaient à leur actif le crime de Bavay et d'autres toute une série de vols de portefeuilles ou de vols à main armée, etc.

Deux vieillards asphyxiés par le gaz à Lys

Au numéro 28 de la rue de Lannoy, à Lys, habitent M. et Mlle Toulemonde frère et sœur, tous deux rentiers et célibataires : le premier Edmond, est âgé de 69 ans, la seconde, Elise, est âgée de 78 ans ; cette dernière, souffrante depuis un certain temps, recevait les soins d'une ménagère du voisinage qui se rendait chez elle chaque jour, vers neuf heures.

Hier matin, jeudi, trouvant contrairement à l'habitude, la porte de l'immeuble close, la ménagère sonna et ne reçut pas de réponse. Craignant un malheur, elle alla avertir le neveu de la famille, M. Vaussy, qui habite Lannoy. Ce dernier escalada le mur de clôture du jardin et en brisant un carreau de la vérandah, pénétra dans l'immeuble. Aussitôt incommodé par une odeur de gaz, il appela des voisins et avec l'aide de ceux-ci, ouvrit précipitamment les fenêtres. Ils découvrirent alors Mlle Toulemonde étendue sur son lit dans une pièce du bas, qui paraissait fortement intoxiquée par le gaz. Continuant leurs recherches, ils aperçurent dans l'arrière cuisine, M. Toulemonde couché dans une chaise longue, mais ne donnant plus signe de vie. MM. les docteurs Parmentier, de Lannoy et Poirot Paul, d'Hellemmes, prodiguèrent des soins immédiats à Mlle Toulemonde, mais, pour son frère, tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre.

Dans l'arrière cuisine, on remarqua que le robinet du réchaud à gaz était resté ouvert. Coïncidence bizarre, M. Toulemonde, qui couchait à l'étage, avait, la veille, désinfecté sa chambre avec du soufre et pour ne pas être incommodé par ce produit il avait décidé de coucher dans sa cuisine. Le malheureux ne pensait pas y trouver la mort.

Une enquête a été immédiatement ouverte par M. le Juge de Paix de Lannoy, avec l'aide des gendarmes et de la police locale.

L'état de Mlle Toulemonde, déjà malade, est grave, néanmoins on ne désespère pas, malgré son grand âge, de la sauver.

Les funérailles de M. Toulemonde auront lieu à Lannoy.

TROIS BAMBINS CAMBRIOLAIENT

Versailles, 18. — A la suite d'un cambriolage commis à Versailles rue de Limoges, le service de la sûreté de Versailles a arrêté les auteurs de ce méfait.

Ce sont trois enfants nommés Lecharretier, âgé de 11 ans, Clauze, 8 ans et Griveist, 11 ans, domiciliés tous trois à Versailles.

Pendant que Clauze et Griveist faisaient le guet, Lecharretier commettait le vol chez la plaignante.

Ces trois gamins ont été déférés au parquet.

Pour les funérailles d'Henri Samson

Nous avons annoncé hier la mort subite d'Henri Samson, directeur de la Coopérative de l'Union de Lille.

Voici quelques détails supplémentaires concernant le dévoué militant.

Henri SAMSON

Henri Samson naquit à Lille le 25 décembre 1864. En 1887, il se faisait inscrire au Parti Socialiste Lillois, devenait en 1895, secrétaire de la Section Lilloise et directeur-gérant de la coopérative « L'Union de Lille ». De 1896 à 1912, il fut conseiller municipal de Lille et adjoint de 1896 à 1904. De 1913 à 1923, il fut conseiller d'arrondissement.

Enfin, de 1900 à 1919 il occupa le poste de secrétaire général de la Fédération des Coopératives de la Région du Nord.

Au sujet des funérailles, nous recevons la communication suivante de la Fédération des Coopératives de Consommation :

« Le Conseil fédéral rappelle aux coopérateurs du Nord et du Pas-de-Calais, que les obsèques civiles du camarade Henri Samson, directeur-gérant de la Coopérative l'Union de L... auront lieu à Lille, samedi, 20 juin, à 17 heures. Maison mortuaire : 95, rue de Condé (Cars C ou L).

« Le Conseil fédéral compte sur la représentation nombreuse des Sociétés coopératives aux funérailles de cet excellent camarade ; la disparition de Samson laisse un vide au sein de la Fédération et du Conseil dont il était membre. »

Le Conseil Fédéral.

Les cambriolages dans la région de Douai

UNE FRUCTUEUSE PERQUISITION CHEZ LE POLONAIS TUÉ A SIN-LE-NOBLE

La fin tragique du bandit polonais Stephan Brodzniack a causé à Waziers et à Sin-le-Noble un gros émoi, mais la population a poussé un gros soupir de soulagement en apprenant l'arrestation de ses deux complices, Laurent Brodzniack, son père et Jean Bach, son camarade et compatriote.

Au cours de l'enquête que nous avons menée dans le quartier du Maroc, à Waziers, où demeurait la victime du drame qui s'est déroulé à Sin, mercredi, nous avons recueilli des renseignements qui ne sont guère favorables au jeune malfaiteur.

Stephan Brodzniack, ouvrier aux Mines d'Aniche, ne travaillait pas très régulièrement. Par ailleurs, il était violent, brutal, buveur. Très souvent, il s'absentait et ne rentrait chez lui qu'à des heures fort avancées de la nuit. Ces jours derniers, il était revenu la main droite enveloppée. Il avait dû se blesser au cours d'un cambriolage sans doute.

Et ce que l'on dit maintenant ouvertement de Stephan Brodzniack, on le dit aussi de Jean Bach.

Sans doute personne dans le quartier n'accusait les Polonais d'avoir effectué tel ou tel cambriolage, mais chacun les en déclarait capables. D'ailleurs, aujourd'hui, la chose est certaine.

Déjà pour ce qui est de Brodzniack, le fait qu'il a tenté de s'échapper en tirant des coups de revolver sur les policiers, impliquait qu'il avait sur la conscience d'autres méfaits que le vol de primeurs commis chez M. Dupont-Mortelette.

Les gendarmes, enfin, ont procédé, jeudi matin à une perquisition chez Brodzniack, au coron Notre-Dame et cette opération, en confirmant la chose, a révélé que le bandit était l'un des auteurs, avec Bach, sans doute, de nombreux cambriolages dans la région de Douai.

SÉRIE DE MÉFAITS

A la première heure, hier matin, les gendarmes se présentaient au n. 51 de l'allée E, cité Notre-Dame, à Waziers. C'est là qu'avec son père arrêté, demeurait Stephan Brodzniack. Les représentants de l'autorité n'eurent pas de mal à trouver des preuves irréfutables. Les objets volés ne manquaient pas. Il fut facile d'établir la provenance de quelques-uns d'entr'eux. C'est ainsi qu'on découvrit des fournitures de bureau volées à l'école polonaise ; des liqueurs et des spiritueux provenant d'un récent cambriolage à Waziers.

D'autre part, Mme Pennequin, cabaretière rue Marceau, à Waziers, qui, dans les conditions que nous avons relatées, avait été cambriolée et chloroformée, ainsi que son mari, a reconnu le cache-col de son fils.

Stephan Brodzniack le portait encore au cou.

D'un autre côté, en ce qui concerne Jean Bach, dont la responsabilité semble n'être pas moindre, on a trouvé sur lui un diamant qui lui permettait de couper les vitres des fenêtres des maisons à cambrioler. Il avait aussi sur lui un grand couteau anglais, dont les lames et poinçon sont très acérés.

Enfin, on a tout lieu de croire que tous deux sont les auteurs du cambriolage du bureau de poste de Dechy.

L'instruction que va ouvrir M. Caillaud, juge, nous l'apprendra.

AU PARQUET

Jean Bach et Laurent Brodniack qui avait passé la nuit à la gendarmerie de Sin-le-Noble, ont été conduits vers 17 heures, au Parquet de Douai.

Là, M. Caillaud, juge d'instruction, après leur avoir fait subir l'interrogatoire d'identité, les a mis sous mandat de dépôt.

D'autre part le magistrat avant commis M. le docteur Mennier, médecin légiste, pour faire l'autopsie du cadavre de Stéphan Brozniack, le praticien a procédé dans l'après-midi à cette opération.

La dépouille du bandit polonais a, ensuite, été mise en bière et inhumée.

T. S. F. simple, puissant, sélectif, secrets du succès de votre C 119 bis, 4 lampes, à 290 fr. Catalogue R illustré franco 0 fr. 60. — A. MARCHANDIER, 11, rue St-Pierre-St-Paul, LILLE. 10718

Une "usine à air" dans le Nord ?

Une conférence de M. Rodary sur l' « Energie » et ses applications pratiques vient d'être donnée à Lille dans la salle de la Société Industrielle.

M. Rodary a exposé dans une étude très fouillée ses vues sur l'utilisation immédiate des forces aériennes. L'éminent conférencier a fait une forte impression sur l'auditoire de spécialités venus pour l'entendre ; l'intérêt du problème à réaliser prenant une acuité chaque jour plus angoissante devant la disparition accélérée des combustibles usuels.

Ces questions avaient déjà été traitées dans une série d'articles scientifiques parus dans le « Réveil du Nord » en décembre, février, mars et avril écoulés. Nous y avons exposé les grandes lignes de l'œuvr de Rodary et celles notamment de son « usine à air ». C'est à la suite de nos informations de presse que le journal technique « Le Génie Civil » est entré en relations directes avec l'inventeur et lui a demandé une conférence devant un Comité de techniciens.

Sans pouvoir en dire davantage pour le moment, nous avons lieu de croire que **TRÈS PROCHAINEMENT UN ESSAI GRANDIOSE DU MOULIN AÉRODYNAMIQUE DE RODARY SERA TENTÉ DANS LE NORD.**

Création de trains de plaisir pour Dunkerque

Nous croyons savoir qu'à partir de fin juin la Compagnie des Chemins de fer du Nord va organiser des trains de plaisir Tourcoing-Dunkerque avec arrêts à Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille) les dimanches et fêtes.

Le prix des billets sera le suivant, en 2e classe et en 3e classe : Tourcoing-Dunkerque et retour, 22 fr. 50 et 14 fr. 50. — Roubaix-Dunkerque et retour, 22 fr. et 14 fr. — Croix-Wasquehal-Dunkerque et retour, 21 fr. 50 et 13 fr. 50. — Lille-Dunkerque et retour, 21 fr. 50 et 13 fr. 50.

Grands raids aériens

PARIS-MADAGASCAR

Paris, 18. — L' « Echo des Sports » publie l'information suivante :

« Les raids d'aviation sont actuellement à l'ordre du jour. Nous apprenons qu'une équipe qui s'est illustrée, notamment en effectuant le premier ravitaillement en plein vol, va essayer, partant de Paris, de rallier Madagascar en deux étapes.

« Quand au raid projeté par Pelletier d'Oisy sur un hydravion, il n'est qu'à l'état de projet.

« Enfin, l'avion pour la traversée de l'Atlantique est presque au point, mais nous croyons savoir que l'équipage qui tentera le grand vol vers New-York, n'est pas encore désigné. »

PARIS-TUNIS-TRIPOLI

Rome, 18.— Un avion italien, parti hier matin à 8 h. 30, de Cagliari, est arrivé à 9 h. 50, à Tunis. L'appareil est monté par le commandant Sordi, le capitaine Cappa et le mécanicien Nava. Un magnifique bulldog, mascotte de l'escadrille du commandant Sordi, avait également pris place dans la carlingue.

Les aviateurs sont partis de Turin le 9 juin, ils ont touché Pise dans la même journée et sont repartis le 16 juin pour faire escale à Cagliari. Les aviateurs sont partis ce matin à 8 heures, pour Tripoli.

4.900 KILOMÈTRES EN 9 h. 30

Le Bourget, 18. — L'adjudant-chef Gontard, du 34e régiment d'aviation, est parti hier, à quatre heures du matin, du Bourget, en compagnie du sergent mécanicien Bernard. Il a atterri à Saint-Inglevert (Pas-de-Calais) à 5 h. 15 et en est reparti à 5 h. 30, pour atterrir à Istres à 9 h. 30. Il a quitté Istres vers midi et a atterri au Bourget, son point de départ, à 16 h. 15, ayant couvert près de 1.900 kilomètres en moins de 10 heures de vol. L'adjudant-chef Gontard, depuis huit jours, a fait quatre fois le voyage de Marseille en avion et couvert dans le dernier trimestre plus de 10.000 kilomètres sur la campagne.

Des policiers ont été arrêtés à Nice

IL AURAIENT DÉPOUILLÉ DEUX ÉTRANGERS DE 90.000 FRANCS

Nice, 18. — Des inspecteurs de la sûreté de Nice viennent d'être mis en état d'arrestation à la suite d'une enquête ouverte par le parquet, auquel il avait été signalé que deux étrangers avaient été attirés dans une sorte guet-apens et dépouillés de 90.000 francs. Les inspecteurs arrêtés, nient formellement être les auteurs des faits incriminés.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau, nuageux, vent de nord décroissant de 8 à 7 m. ; température minimum 6°.

Ordre de rompre toutes relations avec les unitaires

Il a été donné par M. Chaumet aux services des P. T. T.

Paris, 18. — Le ministre du Commerce et des P. T. T. nous communique la note suivante :

« La Fédération postale unitaire fait paraître depuis quelque temps, sous la signature du secrétaire général de cette organisation, de violents articles à tendance nettement communiste et antinationale. Cette organisation mène, d'autre part, au moyen de tracts, papillons etc..., affiches dans les services, une campagne inspirée des mêmes préoccupations étrangères à l'action corporative.

» A la suite d'un article publié dans le « Travailleur des P. T. T. » intitulé « Guerre à la guerre, évacuez le Maroc » et d'un article publié dans l' « Humanité » et intitulé « Assassins », articles dont le caractère injurieux et violent dépasse toute mesure, M. Charles Chaumet, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, considérant que ces manifestations ne pouvaient être plus longtemps tolérées, a donné ordre à ses services de rompre toutes relations avec la Fédération postale unitaire. »

A la Chambre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

L'électrification des campagnes

Auparavant, la Chambre a discuté la proposition de BARON tendant à la mise en exécution immédiate des travaux d'électrification des campagnes, en utilisant les prestations à obtenir de l'Allemagne.

BARON rappelle les divers projets étudiés à ce sujet. Quant à lui, il propose de se servir du plan Dawes : la main-d'œuvre allemande et les matériaux allemands y seraient employés.

Le ministre de l'Agriculture répond de tenir compte des suggestions de BARON et il conclut en formulant l'espoir que les paysans auront l'électricité bientôt dans d'aussi bonnes conditions que les citadins.

BARON, au nom de la Commission, accepte deux amencements de LEBAS, député du Nord, et M. ANGOULVANT, prévoyant la priorité pour les régions libérées et des travaux pour les colonies.

Finalement, la proposition BARON est adoptée.

L'interpellation Renaud sur la guerre au Maroc

Au début de la séance, M. HERRIOT déclare : Je suis saisi par M. Jean RENAUD, d'une demande de fixation immédiate de la discussion de son interpellation sur déclarations faites hier par le Président du Conseil, au sujet des événements du Maroc, devant une assemblée non mandatée.

Je consulte la Chambre, conformément au règlement par assis et levé et sans débats.

Les députés communistes se lèvent comme un seul homme. A la contre-épreuve, tous les autres députés se lèvent, à l'exception d'un certain nombre de socialistes qui s'abstiennent.

La fixation immédiate est repoussée.

Une interpellation sur la catastrophe de Landrecies

M. PICQUEMAL, député communiste, demande à interpeller le Gouvernement sur les responsabilités de la Compagnie du Nord, dans la catastrophe de Landrecies.

M. Pierre LAVAL, ministre des Travaux publics, demande le renvoi de l'interpellation à la suite.

M. PIQUEMAL rappelle l'accident qui fit un mort et cinq blessés grièvement, presque tous des ambulants des P. T. T.

M. PIQUEMAL adresse au ministre des paroles très violentes qui provoquent des protestations sur de nombreux bancs.

Finalement, la Chambre ajourne à quinzaine, d'accord avec le ministre, cette interpellation.

Violents incidents à propos de la guerre du Maroc

M. HERRIOT demande au Gouvernement quelle date il propose pour la discussion de l'interpellation de M. RENAUD JEAN, député communiste, sur les déclarations faites hier par M. Painlevé devant des assemblées non mandatées.

M. PAINLEVE. — Le Gouvernement demande le renvoi à la suite.

M. RENAUD JEAN rappelle les incidents de mercredi.

M. DELOURME vociffère : A bas la guerre ! A bas la guerre !

M. CORNAVIN crie à M. Painlevé : Chemin des Dames ! Chemin des Dames !

M. PAINLEVE, profitant d'une accalmie, peut lancer ces mots :

La France et l'armée ne peuvent pas être atteintes par la provocation des correspondants et des conseillers d'Ab-El-Krim.

M. PAINLEVE. — Le Gouvernement a déclaré qu'il n'aurait pas voulu apporter des renseignements sur les opérations marocaines, en présence d'hommes prêts à renseigner immédiatement ceux qui, actuellement, fusillent nos soldats.

M. CACHIN fait ensuite une violente sortie contre les opérations du Maroc. M. PAINLEVE promet d'apporter prochainement des renseignements. Le renvoi à la suite est voté par 425 voix contre 27.

Séance vendredi à 15 heures.

Les émeutes de Chine

DES NÉGOCIATIONS EN COURS PRENNENT BONNE TOURNURE

Shanghaï, 18. — L'amiral chinois, principal délégué de la Chine, qui faisait partie de la délégation chinoise, à la conférence de Washington en 1921, a déclaré hier soir au correspondant de l' « Agence Reuter » que c'était l'agitation dont le monde entier se ressent depuis la guerre, qui se manifestait en ce moment à Shanghaï. Dans les autres parties de la Chine, et dans tout l'Orient, en présence de cette agitation à la fois politique et économique, il incombe aux hommes d'Etat, de conserver leur sang-froid afin que le monde ne se laisse pas entraîner dans des désordres qui aboutiraient à la ruine complète. Les négociations qui ont lieu en ce moment prennent bonne tournure et on écarte les demandes impossibles. Apparemment, on n'a pas l'intention d'aboutir à Shanghaï, à un accord définitif, mais il est possible d'arriver à une solution satisfaisante, qui aura à recevoir l'approbation du gouvernement chinois et celle des autres puissances extraterritoriales.

ON SIGNALE CEPENDANT UN NOUVEAU MEURTRE

Shanghaï, 18. — Ce soir, un agent de police anglais qui dispersait des émeutes turbulents, a été poursuivi par des étudiants et acculé dans un passage où la population le cribla de coups de couteau. On espère toutefois qu'il survivra à ses blessures.

« DÉCLAREZ LA GUERRE A L'ANGLETERRE... »

Pékin, 18. — Une soixantaine de représentants des principales organisations chinoises sont allés demander au ministre de la guerre que la Chine déclare la guerre à la Grande-Bretagne.

Le ministre a répondu que, le cas échéant, le gouvernement agira en conformité des vœux de la nation, mais il a dit que le meilleur parti pour les manifestants était de borner leurs efforts patriotiques à des mouvements pacifiques et d'attendre que les étrangers arrivent d'eux-mêmes à la compréhension de la situation.

LA CRÈME GLACÉE EMPOISONNEUSE

Perpignan, 18. — Le Parquet continue son enquête au sujet de l'affaire d'intoxication provoquée par l'absorption de crème glacée mise en vente à Rivesaltes, par une marchande de confiserie. Un nouveau décès s'est produit hier après-midi, celui du jeune Albert Estève, âgé de 15 ans.

La marchande de confiserie, Mme Ysabal, qui avait également absorbé des glaces de sa fabrication, a dû être hospitalisée et son état est désespéré. L'état de plusieurs personnes inspire encore de graves inquiétudes.

LE DON D'UN MILLION A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Paris, 18. — M. Georges Blumenthal, banquier à New-York, continuant les libéralités qu'depuis plusieurs années il a faites généreusement à la Sorbonne, a remis au recteur de l'Université de Paris, une nouvelle somme de un million au bénéfice des Facultés des Lettres et des Sciences pour être employée au mieux des intérêts de la culture française suivant les décisions du Conseil de l'Université.

Le Ministre a tenu à remercier M. Georges Blumenthal.

Le pacte de sécurité

L'IMPRESSION FAVORABLE A BERLIN SE CONFIRME

Berlin, 18. — M. Stresemann, qui a conféré mercredi avec M. de Margerie, a eu une nouvelle entrevue jeudi, avec l'ambassadeur de France. L'impression des milieux allemands officiels paraît favorable.

Il semble que les objections du ministre des Affaires étrangères portent principalement sur l'entrée du Reich dans la Société des Nations posée comme condition préalable à la mise en vigueur du pacte de sécurité envisagé.

Anémie, Neurasthénie Faiblesse Nerveuse

SURMENAGE PHYSIQUE ET MORAL

Un Nouveau Traitement

D'où vient l'anémie, le manque de forces, le découragement, cet abattement du corps et de l'esprit qu'éprouvent ceux qui se sentent épuisés après des périodes de surmenage ou des chagrins ?

Presque toujours de ce que leur organisme a perdu en trop grande quantité certains éléments vitaux, ce qui fait que l'équilibre général est rompu. L'individu alors perd courage, est fatigué au moindre effort et s'épuise de plus en plus.

On dit alors en langage médical qu'il est déminéralisé et cette expression est exacte, car notre corps contient de nombreux éléments minéraux, parmi lesquels le fer, le manganèse, le phosphore, le sodium et le potassium, ont un rôle prépondérant.

Un des plus importants de ceux-ci est le phosphore, mais ce corps est très difficile à utiliser médicalement, car il s'assimile fort mal et ne se maintient pas assez longtemps dans notre organisme.

Une communication à l'Académie de Médecine nous a démontré que certaines préparations qui ne sont pas couramment employées permettent maintenant de traiter avec succès les maladies dont nous parlons ici.

Sous l'influence de ce traitement, disent de nombreux auteurs, et la pratique confirme grandement leurs observations, on voit les forces renaître ainsi que le courage à la vie, la neurasthénie disparaître, l'activité cérébrale se développer d'une façon remarquable, l'état général s'améliorer rapidement.

En un mot, un afflux de forces nouvelles et puissantes se manifeste dans tout l'organisme, qui se sent régénéré et rajeuni.

Ce traitement sera appliqué à l'Institut Anti-Arthritique de Lille, fondé au 67 de la rue Barthélémy-Delespaul, par le Dr Hécler, ainsi que dans les villes indiquées ci-dessous où il donne ses consultations.

Afin que les moins fortunés puissent en profiter, le prix de chaque visite, y compris le traitement, est fixé à 20 francs.

Les consultations ont lieu à :

LILLE : A l'Institut Anti-Arthritique, le Dimanche, de 9 h. à 12 h., le Jeudi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16.

VALENCIENNES : Hôtel de Flandre, le Mardi et le Samedi, de 14 h. à 16 h.

LENS : Hôtel de la Gare, le Vendredi, de 14 h. à 16 h.

CAMBRAI : Hôtel de France, 37, rue de Lille, le Mercredi, de 14 h. à 16 h. 9610.

FEUILLETON DU 19 JUIN 1925. — N° 41

Etaient-ce les Ponts et Chaussées, le Service des Eaux ou de la Préfecture qui les faisaient placer ?

Ils n'étaient pas là pour des prunes.

A pied ou en bateau, longeant cette berge, les avaient-ils assez examinés, ces anneaux ?

Avaient-ils assez tiré dessus ?

Pas une pierre ne cédait sous l'effort ! Pas une ne bougeait !

— Pourtant, il y en a bien une qui doit tourner, répétait à chaque fois Petit-Louis.

— Alors, finit par dire Grand-Jacquet, cherche tout seul, Petit, moi j'en ai assez de ce genre d'exercice !

» Quand tu trouveras, tu viendras me le dire.

» J'en ai coupé de l'île St-Louis, tu sais ?

Petit-Louis finit par réintégrer son cinquième, plutôt penaud.

Désormais, il s'attacherait aux pas de M. Valbois.

Quand on ne découvre rien d'un côté, on essaie de l'autre.

Eugénie Malivoire ne mentait pas.

M. Valbois descendait bien toutes les nuits dans la cave.

Pourquoi tarder à faire un rapport à la Préfecture ?

On arrêterait la bande dans son repaire la nuit, et si on ne mettait pas la main sur tous, on en cueillerait quelques-uns, en attendant qu'on pinçât le reste.

Cela éclaircirait le mystère qui les intriguait, plus que ne les avait intrigués encore aucune poursuite.

Une bande établie dans l'hôtel du comte de Gueslin !

Y croirait-on ?

Incriminez M. Valbois ?

C'était un homme des plus honorablement cotés.

N'importe ! Petit-Louis dirait ce qu'il savait, ce qu'il avait vu.

Ce ce serait lui qui affronterait la critique du grand-maître.

Il n'en faut pas tant pour perquisitionner, arrêter n'importe qui, n'importe où.

Elle ne se gêne pas, la Préfecture.

On enquêterait, on instruirait et la vérité éclaterait.

Grand-Jacquet, à qui il parla de son intention, ne voulut rien conseiller.

— Fais ce que tu voudras, mais moi, à ta place...

— Eh bien, quoi, à ma place ?

— Je me tiendrais tranquille.

— Allons donc !

— Parole ! Ecoute, je vais te donner un bon conseil.

— Dis toujours.

— Ne fais pas de rapport... Conte simplement ton affaire à M. Caron.

— C'est à voir.

M. Caron, c'était le chef de la Sûreté.

Un homme de la taille de Louis Petit, mais aussi fluet, aussi maigriot que celui-ci était replet.

Cet important fonctionnaire, qui ne payait pas de mine, montrait une activité inouïe, un flair inimaginable.

Il inspirait la plus grande terreur aux apaches de tout acabit, qui le surnommaient le Père Lunette, à case de ses bésicles sautillant à cheval sur son nez pointu.

Dans le service, ce petit homme faisait trembler ses chefs de bureau, son personnel en bourgeois aussi bien que les agents en uniforme placés sous ses ordres immédiats.

Ennemi toutefois de toute morgue, de manières simples, il se révélait comme un supérieur très bienveillant pour les agents débrouillards, avec qui il aimait à causer familièrement.

Petit-Louis et Grand-Jacquet avaient ses préférences.

— Ah ! c'est vous, Petit ? exclama-t-il en voyant un après-midi entrer celui-là : il y a sous roche une grosse affaire ?...

» Qu'est-ce que c'est ?... Je vous écoute...

L'agent, après les salutations d'usage, parla.

Sans l'interrompre, le magistrat recueillit ses confidences.

Et, quand il s'arrêta :

— C'est tout ce que vous vouliez me dire ?

— C'est tout, monsieur le chef de la Sûreté.

Les lunettes dansèrent sur le nez pointu d'une façon insolite.

Il y eut une minute de silence :

— Vous avez bien fait, mon ami, de vous adresser à moi, comme cela, verbalement.

» Le cas, en effet, n'est pas ordinaire.

Il prenait l'air de scepticisme que l'agent connaissait, dissimulé par une gravité imperturbable.

— Bon, pensa-t-il, le se t... de moi.

Il ne broncha pas.

— Alors, je suis le seul à connaître cette découverte ?

— Oui, monsieur le chef de la Sûreté.

— Tant mieux.

» Vous prendriez à jamais la révéler votre réputation.

Petit-Louis resta encore bouche close.

— Si vos camarades, jaloux de vos succès ordinaires, venaient à apprendre votre expédition...

» Quelles gorges chaudes !

Puis, très sec :

— La police est de plus en plus, mon garçon, une machine de précision... qui relègue aux accessoires les procédés hors d'usage des héros de Gaboriau...

» Car c'est du Gaboriau que vous me servez, et du mauvais Gaboriau.

Pas un poil de la moustache de l'ami de Grand-Jacquet ne frémit.

— Comment ! vous ne connaissez pas l'ami de M. le Préfet de police ?

— L'ami de M. le Préfet de police ? ne put s'empêcher de répéter le policier.

— Parbleu ! il a assez figuré dans les revues de fin d'année, comme M. le Préfet lui-même...

» C'est le plus amusant des mystificateurs contemporains.

» M. Valbois, enfin, votre M. Valbois, entretient de courtoises relations avec nous deux dans la maison.

— Monsieur Valbois ?

Grand-Jacquet eut certainement donné deux sous pour voir en ce moment la tête de Petit-Louis.

Le chef de la Sûreté continua :

— C'est un homme d'esprit, qui s'est mis dans la tête de nous démontrer les vices de l'institution de la police et de nous faire toucher du doigt ses défectuosités.

» Vous êtes, ni plus ni moins, le dixième qui venez nous dire que c'est un chef de bande.

» Parfaitement ; il a réussi à se faire prendre pour un chef de bande par plusieurs de nos agents.

» Il a tenu à nous prouver que la plupart des renseignements de police sont faits de ragots.

» Jusqu'à ses